VANNES GOLFE HABITAT

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Dénomination et adresse de la collectivité passant le marché : Vannes Golfe Habitat, 4, rue Commandant-Charcot, CS 82056, 56002 Vannes Cedex, tél. 02.97.63.21.11, fax 02.97.63.48.46.
Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.
Unité monétaire, unité monétaire souhaitée par l'organisme qui passe le marché : l'euro.
Mode de passation : marché passé selon la procédure adaptée, article 26.II.5 du Code des marchés publics.
Objet du marché : relance du lot 8, entretien des lanterneaux de désenfumage munis de treillis chez, suite à un appel public à la concurrence déclaré infructueux pour ce lot.
Conditions du marché :
Forme juridique de l'attributaire : titulaire unique ou groupement d'entreprises solidaires.
Règlement : virement bancaire dans les conditions fixées par les articles 86 et suivants du CMP.
Les variantes ne sont pas admises.
Délai d'exécution envisagé :
Date de début de réalisation : 1er janvier 2014.
Date de fin de réalisation : 31 décembre 2018.
Durée des marchés : 5 ans.
Critères utilisés lors de l'attribution du marché :
Critères de jugement des candidatures : compétences, moyens, références pour prestations analogues.
Critères de jugement des offres : le prix des prestations.
Nomenclature européenne : les codes CPV associés à la présente consultation sont 50750000, 50531100, 90918000, 50514100, 50511000.
Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui.
Modalités d'obtention du dossier :
Conformément aux dispositions de l'article 56 du Code des marchés publics, la personne publique a permis la mise à disposition du dossier de consultation par voie électronique. Le dossier de consultation du présent appel d'offres peut donc être retiré sur le site : www.achatpublic.com.
Les entreprises peuvent également remettre leurs candidatures et leurs offres sur le site www.achatpublic.com
Une information à leur destination est offerte sur le site www.achatpublic.com
Le dossier de consultation est également disponible auprès du service marché de Vannes Golfe Habitat, 4, rue Commandant-Charcot, CS82056, 56002 Vannes Cedex, tél. 02.97.63.21.11, poste 447.
Courriel : aurelie.plantard@vannes-hlm.fr
Date de disponibilité du DCE : 5 décembre 2013.
Date limite de retrait : 18 décembre 2013.
Remise des offres :
Remise des plis sur support papier : les candidats transmettent leur proposition sous pli cacheté portant la mention : « Relance du lot 8, entretien des lanterneaux de désenfumage munis de treil-lis chez - Ne pas ouvrir », contenant les justificatifs visés à l'article 45 du Code des marchés publics ainsi qu'au règlement de la consultation et l'offre.
Les offres devront être remises contre récépissé à l'adresse suivante : Service des marchés de l'office ou, si elles sont envoyées par la poste, devront l'être à l'adresse ci-dessous : Vannes Golfe Habitat, 4, rue Commandant-Charcot, CS82056, 56002 Vannes Cedex.
Par pli recommandé avec avis de réception postal. Les dossiers qui parviendraient après la date et l'heure limites fixées au présent règlement de la consultation ainsi que ceux parvenus sous enveloppe non cachetée ne seront pas retenus et seront renvoyés à leur auteur.
Remise des plis par voie électronique : conformément aux dispositions de l'article 56 du Code des marchés publics, la personne publique accepte la transmission des candidatures et des offres par voie électronique à l'adresse suivante : www.achatpublic.com dans les conditions définies à l'article 7 du règlement de la consultation.
Date limite : mercredi 18 décembre 2013, à 12 h.
Justifications et pièces à produire :
Candidatures :
Conformément à l'article 44 du Code des marchés publics, il est demandé aux candidats les renseignements suivants :
- La lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses cotraitants (imprimé DC1).
- La déclaration du candidat (imprimé DC2).
- Une copie des attestations d'assurances en responsabilité civile professionnelle et en garantie décennale, en cours de validité.
- Une copie de la carte de qualification professionnelle de l'entreprise, valable pour l'année ou références équivalentes, si le candidat les possède.
- Récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les entreprises nouvellement créées.
- Copie du jugement si le candidat est en redressement judiciaire.
- Obligations fiscales et sociales ou certificats attestant de la régularité de sa situation au 31 décembre 2012.
- Capacités professionnelles, techniques et financières (chiffres d'affaires des trois dernières années, moyens en personnel et en matériel, références pour des prestations analogues).
Offres :
- Acte d'engagement.
- La décomposition du prix forfaitaire.
- Le CCP.
Délai d'engagement : 120 jours.
Renseignements complémentaires : Aurélie Plantard, service affaires juridiques et marchés publics, tél. 02.97.63.21.11 (poste 447), fax 02.97.63.48.46, Courriel : aurelie.plantard@vannes-hlm.fr
Renseignements techniques : Philippe Le Ray, service technique, tél. 02.97.63.21.11 (poste 486), fax 02.97.62.01.58, Courriel : philippe.leray@vannes-hlm.fr
Instance chargée des procédures de recours : tribunal administratif, 3, contour de la Motte, 35000 Rennes.
Date d'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence : 5 décembre 2013.

VANNES GOLFE HABITAT

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Dénomination et adresse de la collectivité passant le marché : Vannes Golfe Habitat, 4, rue Commandant-Charcot, CS 82056, 56002 Vannes Cedex, tél. 02.97.63.21.11, fax 02.97.63.48.46.
Unité monétaire : unité monétaire souhaitée par l'organisme qui passe le marché : l'euro.
Mode de passation : procédure adaptée.
Objet du marché : affaire 1250010. Construction de 18 logements, allée des Châtaigniers, Le Moustoir, à Elven.
Lot 12 : électricité-VMC, reprise et achèvement des travaux suite à la liquidation judiciaire de l'entreprise titulaire du lot.
Variantes autorisées : non.
Délai d'exécution envisagé :
Date de fin de réalisation : 30 mai 2014.
Durée du (des) marché(s) : 5 mois.
Modalités d'obtention du dossier :
Adresse de retrait : Bforpub by STAF 56, rond-point Le Fourchêne, BP 414, 56010 Vannes Cedex, tél. 02.97.63.89.37. Retrait sur place ou envoi par courrier à la demande des entreprises. Conformément aux dispositions de l'article 56 du Code des marchés publics, la personne publique permet la mise à disposition du dossier de consultation des entreprises. Elle autorise également la transmission des candidatures et des offres par voie électronique, selon des modalités précisées au règlement de la consultation sur le site www.achatpublic.com
Une information à leur destination est offerte sur le site www.achatpublic.com
Date de disponibilité du DCE : 5 décembre 2013. Date limite de retrait : 16 décembre 2013.
Remise des plis sur support papier :
Les candidats transmettent leur proposition sous pli cacheté avec la mention : « Construction de 18 logements - Allée des Châtaigniers - Le Moustoir à Elven - NE PAS OUVRIR », contenant les justificatifs visés à l'article 45 du Code des marchés publics ainsi qu'au règlement de la consultation et l'offre.
Les offres devront être remises contre récépissé à l'adresse suivante : service des marchés : Vannes Golfe Habitat, 4, rue Commandant-Charcot, CS 82056, 56002 Vannes Cedex.
Par pli recommandé avec avis de réception postal. Les dossiers qui parviendraient après la date et l'heure limites fixées au présent règlement de la consultation ainsi que ceux parvenus sous enveloppe non cachetée ne seront pas retenus et seront renvoyés à leur auteur.
Date limite : mardi 16 décembre 2013, à 12 h 00
Justifications et pièces à produire : candidatures :
- La lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses cotraitants (imprimé DC1).
- La déclaration du candidat (imprimé DC2).
- Une copie des attestations d'assurances en responsabilité civile professionnelle et en garantie décennale, en cours de validité.
- Une copie de la carte de qualification professionnelle de l'entreprise, valable pour l'année ou références équivalentes, si le candidat les possède.
- Récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les entreprises nouvellement créées.
- Extrait Kbis
- Copie du jugement, si le candidat est en redressement judiciaire
- Obligations fiscales et sociales ou certificats attestant de la régularité de sa situation au 31 décembre 2012
- Capacités professionnelles, techniques et financières (chiffre d'affaires des trois dernières années, moyens en personnel et en matériel, références pour des prestations analogues).
Offres : acte d'engagement; le détail quantitatif estimatif portant décomposition du prix global et forfaitaire.
Délai d'engagement : 120 jours.
Critères utilisés lors de l'attribution du marché : critères de jugement des offres le prix des prestations.
Forme juridique : entreprise unique ou groupement solidaire.
Mode de règlement : virement bancaire.
Renseignements complémentaires :
1) Renseignements administratifs : correspondant, Aurélie Plantard. Adresse : Vannes Golfe Habitat. Téléphone : 02.97.63.21.11. Fax : 02-97.63.48.46. Courriel : aurelie.plantard@vannes-hlm.fr. Adresse internet : www.achatpublic.com.
2) Renseignements techniques : correspondant, Pierre BOVANI. Tél. 02.97.63.21.11. Fax : 02.97.62.01 58. Courriel : pierre.bovani@vannes-hlm.fr.
Maître d'œuvre : SARL BLEVIN PRYEN, espace Kerdraie, 56400 AURAY, tél. 02.97.24.83.16. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rennes, 3, contour de la Motte, 35000 Rennes.
Date d'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence : 5 décembre 2013.
Le directeur général : A. Launay.

VANNES GOLFE HABITAT

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Dénomination et adresse de la collectivité passant le marché : Vannes Golfe Habitat , 4, rue Commandant-Charcot, CS 82056, 56002 Vannes Cedex, tél : 02.97.63.21.11, fax : 02.97.63.48.46.
Unité monétaire : unité monétaire souhaitée par l'organisme qui passe le marché, euro(s).
Mode de passation : procédure adaptée en application de l'article 26-II-5 du Code des marchés publics.
Objet du marché : AFFAIRE 1250016
Construction de 10 logements, Le Dévéhat à Treffléan.
Lot n°14, électricité et ventilation : travaux de reprise et d'achèvement suite à la liquidation judiciaire de l'entreprise titulaire du lot.
Variantes autorisées : non.
Délai d'exécution envisagé : date de fin de réalisation, le 3 mai 2014.
Durée du (des) marché(s) : 5 mois.
Modalités d'obtention du dossier :
Adresse de retrait : ARMOREPRO, 5, rue d'Irlande, ZA du Poulfanc, 56860 Séné, tél. : 02.97.68.85.04, fax : 02.97.69.01.24.
Retrait sur place ou envoi par courrier à la demande des entreprises.
Conformément aux dispositions de l'article 56 du code des marchés publics, la personne publique permet la mise à disposition du dossier de consultation des entreprises à l'adresse suivante : www.achatpublic.com. Elle autorise également la transmission des candidatures et des offres par voie électronique, selon des modalités précisées au règlement de la consultation sur le site www.achatpublic.com
Une information à leur destination est offerte sur le site www. achatpublic.com
Date de disponibilité du DCE : 4 décembre 2013.
Date limite de retrait : 16 décembre 2013.
Remise des plis sur support papier :
Les candidats transmettent leur proposition sous pli cacheté avec la mention : «Construction de 10 logements - Le Dévéhat à Treffléan - NE PAS OUVRIR», contenant les justificatifs visés à l'article 45 du Code des marchés publics ainsi qu'au règlement de la consultation et l'offre.
Remise sur place contre récépissé ou pli avec accusé de réception, adresse postale de réception : Vannes Golfe Habitat, 4, rue Commandant-Charcot, CS 82056, 56002 Vannes Cedex.
Adresse de dépôt : Service des marchés de l'office.
Date limite : 16 décembre 2013 à 12 h.
Justifications et pièces à produire :
Candidatures :
- La lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants (imprimé DC1).
- La déclaration du candidat (imprimé DC2).
- Une copie des attestations d'assurances en responsabilité civile professionnelle et en garantie décennale, en cours de validité.
- Une copie de la carte de qualification professionnelle de l'entreprise, valable pour l'année ou références équivalentes, si le candidat les possède.
- Récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les entreprises nouvellement créées.
- Copie du jugement, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Obligations fiscales et sociales ou certificats attestant de la régularité de sa situation au 31 décembre 2012.
- Capacités professionnelles, techniques et financières (chiffre d'affaires des trois dernières années, moyens en personnel et en matériel, références pour des prestations analogues).
Offres :
- Acte d'engagement.
- Le détail quantitatif estimatif portant décomposition du prix global et forfaitaire.
Délai d'engagement : 120 jours.
Critères utilisés lors de l'attribution du marché :
Critères de jugement des offres : le prix des prestations.
Forme juridique : entreprise unique ou groupement solidaire.
Mode de règlement : virement bancaire.
Renseignements complémentaires :
Renseignements administratifs : Aurélie Plantard. Adresse : Vannes Golfe Habitat. Tél. : 02.97.63.21.11. Fax : 02 97 63 48 46. Courriel : aurelie.plantard@vannes-hlm.fr. Adresse internet : www.achatpublic.com.
Renseignements techniques : Pierre Bovani. Tél. : 02.97.63.21.11. Fax : 02.97.62.01.58. Courriel : pierre.bovani@vannes-hlm.fr
Maître d'œuvre : Le Dyliss, 1, place Alsace-Lorraine, 56100 Lorient, tél. : 02.97.21.63.39
Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal administratif, 3, Contour Motte, 35000 Rennes.
Date d'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence : 4 décembre 2013
Le Directeur général, A. Launay

Annonces officielles

Conformément à l'arrêté du 21/12/2012 (Ref.NOR : MCCE1240070A), le prix de la ligne de référence des annonces judiciaires et légales, tel que défini à l'article 2 de l'arrêté, est fixé pour l'année 2013 au tarif de base de 4 € HT pour le département du Finistère, des Côtes-d'Armor ou du Morbihan (soit un prix du millimètre de 1,77 € HT).

LEGALES ET JUDICIAIRES

Enquêtes publiques

COMMUNE DE NAIZIN

2e AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
relative à l'élaboration du plan local d'urbanisme

Par arrêté municipal n° 2013-003 en date du 16 novembre 2013, M. le Maire de Naizin a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur les dispositions du plan local d'urbanisme.
A cet effet, Mme Guillaume Josiane (ou M. Le Floch Jean-Yves, commissaire enquêteur suppléant) a été désignée par M. le Président du tribunal administratif en tant que commissaire enquêteur.
L'enquête publique se déroulera à la mairie de Naizin du 5 décembre 2013 au 7 janvier 2014, aux jours et heures habituels d'ouverture : mardi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 ; samedi, de 8 h à 12 h.
Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de Naizin, 1, rue de la Mairie (56500).
Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie le jeudi 5 décembre 2013, de 9 h à 12 h ; le mercredi 11 décembre 2013, de 14 h à 17 h ; le samedi 21 décembre 2013, de 9 h à 12 h ; le mardi 7 janvier 2014, de 14 h 30 à 17 h 30.
Son rapport et ses conclusions seront transmis au maire dans le délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête tenus à disposition du public.

MAIRIE DE QUIBERON

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
sur l'élaboration du plan local d'urbanisme

Par arrêté n° 13/749 du 2 décembre 2013, le maire de Quiberon a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU).
A cet effet, il sera procédé à une enquête publique portant sur l'élaboration du plan local d'urbanisme de la commune pour une durée de 32 jours consécutifs, à partir du vendredi 27 décembre 2013 et jusqu'au lundi 27 janvier 2014. M. le Président du tribunal administratif de Rennes a désigné une commission d'enquête se composant comme suit : président, Mme Sylvie Chatelin, diplômée en droit public. Membres titulaires : M. Jean Le Bouille, directeur de la SEM Lorient en retraite ; M. Pierre Fevai, agréé en architecture, géomètre expert en retraite. En cas d'empêchement de Mme Sylvie Chatelin, la présidence de la commission sera assurée par M. Jean Le Bouille, membre titulaire de la commission. Membre suppléant : M. Denis Ritchen, directeur financier France Telecom en retraite.
Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, cote et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés à la mairie pendant 32 jours consécutifs, du vendredi 27 décembre 2013 et jusqu'au lundi 27 janvier 2014.
Pour le projet de PLU, le dossier présenté à l'enquête publique comprend les pièces du projet de PLU arrêté, les avis des personnes publiques associées, la délibération tirant le bilan de la concertation.
Le projet a fait l'objet d'une évaluation environnementale figurant dans le rapport de présentation du PLU. L'avis de l'autorité environnementale compétente prévu à l'article L121-12 du Code de l'urbanisme est joint au dossier.
Les membres de la commission d'enquête recevront en mairie de Quiberon les jours suivants : vendredi 27 décembre, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 ; samedi 28 décembre, de 9 h à 12 h ; lundi 30 décembre, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 ; samedi 4 janvier, de 9 h à 12 h ; jeudi 2 janvier, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 ; samedi 4 janvier, de 9 h à 12 h ; vendredi 10 janvier, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 ; mardi 21 janvier, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 ; mercredi 15 janvier, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 ; vendredi 24 janvier, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 ; samedi 25 janvier, de 9 h à 12 h ; lundi 27 janvier, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.
Chacun pourra également prendre connaissance du dossier aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, soit du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30, et le samedi matin de 9 h à 12 h, pendant toute la durée de l'enquête publique. Les intéressés pourront consigner leurs observations sur le registre d'enquête, ou les adresser par écrit en mairie au commissaire enquêteur, qui les annexera au registre. Les courriers sont à adresser à M. le Commissaire enquêteur, Mairie de Quiberon, 7, rue de Verdun, CS 90801, 56178 Quiberon Cedex.
Le dossier sera également consultable sur le site internet de la commune pendant toute la durée de l'enquête (http://www.ville-quiberon.fr). Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de M. le Maire de la commune de Quiberon, 7, rue de Verdun, CS 90801, 56178 Quiberon Cedex.
Des informations concernant le futur PLU peuvent être obtenues auprès du service urbanisme de la mairie.
A l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête et les documents annexés seront transmis au président de la commission d'enquête et clos par lui. La commission d'enquête disposera d'un délai de 30 jours à compter de la fin de l'enquête pour remettre au maire son rapport relatant le déroulement de l'enquête et ses conclusions motivées précisant si elles sont favorables ou défavorables. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront ensuite tenus en mairie à la disposition du public ainsi que sur le site internet de la commune pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.
Après l'enquête publique, le projet de plan local d'urbanisme, éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis, des observations, demandes ou propositions formulées lors de l'enquête et du rapport et de l'avis motivé de la commission d'enquête, sera approuvé par délibération du conseil municipal.
Le maire, Jean Michel BELZ

COMMUNE DE PLUNERET (56400)

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
relative au projet de modification n° 2 du PLU

Par arrêté municipal n° 93/103 en date du 31 octobre 2013, M. le Maire de Pluneret a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification n° 2 du plan local d'urbanisme, à savoir :
- Mise en compatibilité avec le SMVM (Schéma de mise en valeur de la mer).
- Modifications apportées au règlement.
- Déplacement de haie bocagère à créer.
- Autorisation de changement de destination d'un ancien bâtiment agricole.
- Suppression/ajout d'emplacements réservés.
- Modifications apportées aux orientations d'aménagement.
- Modifications apportées au document graphique.
- Modification de marge de recul à Meriadec.
A cet effet, M. Joël Le Floux (ou M. Jean Daumas, commissaire enquêteur suppléant) a été désigné par M. le Président du tribunal administratif en tant que commissaire enquêteur titulaire.
L'enquête publique se déroulera à la mairie de Pluneret (56400), 7, place Vincent-Jollivet, du 9 décembre 2013 au 9 janvier 2014 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture : lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h 30 ; jeudi, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h 30 ; samedi, de 8 h 30 à 12 h.
Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de Pluneret (56400), 7, place Vincent-Jollivet.
Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie les : lundi 9 décembre 2013, de 14 h à 17 h ; mercredi 18 décembre 2013, de 9 h à 12 h ; samedi 28 décembre 2013, de 9 h à 12 h ; jeudi 9 janvier 2014, de 14 h à 17 h.
Son rapport et ses conclusions seront transmis au maire dans le délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête et tenus à la disposition du public.

Vie des societes - Avis de constitution

FIDAL, société d'avocats
Parc tertiaire de Laroiseau-II, 67, rue Anita-Conti, 56000 VANNES

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SARL immatriculée au RCS de Vannes, dénommée **MAXILAURE**, au capital de 10.000 €, ayant pour objet :
- La prise de participation au capital de toutes sociétés existantes ou nouvelles et la gestion de ces participations.
- L'exercice de tous droits et obligations attachés audits titres.
- La gestion ou la réalisation de toutes prestations de services au profit des sociétés ou entreprises.
Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation.
Dont le siège est fixé 24, rue Denis-Papin, 56890 Plescop, et dont le gérant est M. Gwénaël Le Moing, demeurant 2, rue des Granits, 56190 Lauzach.
Pour avis

Qui cherche trouve !
Le jeudi Les Bonnes Affaires

otre annonce Immo* 15€ 1 fois de diffusion

Votre annonce dans le journal + internet gratuit

Auto - Nautisme Bonnes Affaires			Immobilier Vacances		
semaine	3 semaines	5 semaines	1 semaine	3 semaines	5 semaines
10€	20€	30€	15€	30€	45€

14 - Calvados
22 - Côtes d'Armor
29 - Finistère
35 - Ille-et-Vilaine
44 - Loire-Atlantique
49 - Maine-et-Loire
50 - Manche
53 - Mayenne
56 - Morbihan
61 - Orne
72 - Sarthe
79 - Deux-Sèvres
85 - Vendée

A .... € X B .... = C .... €

otre annonce

Carburant : Diesel Essence GPL Autres
Kilométrage Année

Immobilier (Diagnostic Performance Energétique)
Consommation énergétique annuelle en kWh/m2
A < 50 D 151 à 230 G > 450
B 51 à 90 E 231 à 330
C 91 à 150 F 331 à 450
Indiquez ci-dessous votre indice DPE

d'un bien par annonce. N'utilisez pas d'abréviations. La mention "particulier" doit ...one. Vous disposez d'un forfait de 160 signes ou espaces pour rédiger votre annonce.

nées (Ces renseignements ne figureront pas dans le journal)

Prénom
Ville
Email @
J'accepte de recevoir des informations commerciales du groupe SIPA Ouest-France

Votre annonce par courrier ou par fax
Par courrier : Ouest-France Petites Annonces

Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur :
www.ouestmarches.com

Pour faire paraître une annonce légale :
Medialex, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute)
e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr

Tarif de référence stipulé dans Art.6 de l'arrêté ministériel du 21 décembre 2012, 4 € ht la ligne, ce qui correspond à 1,43 € ht le mm/col.
Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Marchés publics

Procédure adaptée

EHPAD Ty Mem Bro

Construction d'un PASA à l'EHPAD de Crédin

Avis d'appel public à concurrence

Identification de l'organisme qui passe le marché : EHPAD Ty Mem Bro, 20, rue Jouanne, 56580 Crédin.
Procédure de passation : procédure adaptée (conformément article 28 du Code des marchés publics).
Objet des marchés : construction d'un PASA à l'EHPAD de Crédin.
Lieu d'exécution : 20, rue Jouanne, 56580 Crédin.
Nombre et consistance des lots :
Lot 01 : terrassement, VRD, espaces verts.
Lot 02 : gros oeuvre.
Lot 03 : charpente bois, bardage.
Lot 04 : couverture fibreciment.
Lot 05 : étanchéité.
Lot 06 : menuiseries extérieures aluminium, fermetures.
Lot 07 : menuiseries intérieures bois, mobilier.
Lot 08 : cloisons sèches, isolation.
Lot 09 : revêtements de sols.
Lot 10 : plafonds suspendus.
Lot 11 : peinture, revêtements muraux.
Lot 12 : plomberie, sanitaires, chauffge, ventilation.
Lot 13 : électricité, courants forts, courants faibles.
Modalités de retrait dossier de consultation : le dossier sera téléchargeable sur le site : www.ouestmarches.com ou retiré à titre onéreux, aux ateliers de tirages Copyplan, 2, rue Marengo, BP 83, 56303 Pontivy cedex (faire une demande par fax ou e-mail). Tél. 02 97 25 03 77. Fax 02.97.25.74.41.
E-mail : copyplan@wanadoo.fr
Date limite de réception des offres : vendredi 10 janvier 2014 à 12 h.
Adresse où elles doivent être transmises : Mme la Directrice, EHPAD Ty Mem Bro, 20, rue Jouanne, 56580 Crédin dans les conditions stipulées au règlement de consultation.
Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : l'ensemble des renseignements, déclarations et certificats exigibles en vertu des articles 45 et 46 du CMP (documents énumérés au règlement de consultation).
Critères d'attribution des offres : offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères de jugement suivants :
- prix des prestations : 40 %,
- valeur technique des prestations : 40 %,
- respect des délais : 20 %.
Délai de validité des offres : 120 jours.
Les renseignements d'ordre administratif et/ou technique peuvent être obtenus auprès de :
- d'ordre administratif : EHPAD Tyb Mem Bro, 20, rue Jouanne, 56580 Crédin. Tél. 02 97 51 51 89. Fax 02.97.51.53.77.
E-mail : slegueveil@ehpad-credin.fr
- d'ordre technique : L'Hyver Brechet Lohé & Associés, architectes DPLG, 1, rue Roger-Le-Cunff, BP 20, 56301 Pontivy cedex. Tél. 02 97 27 82 16. Fax 02.97.25.60.71. E-mail : contact@lbl-archi.fr
Date d'envoi à la publication : jeudi 5 décembre 2013.

Logement

Le préavis réduit du locataire peut être motivé plus tard

Le locataire qui entend quitter les lieux en ne donnant qu'un préavis réduit à son propriétaire n'est pas tenu de motiver immédiatement cette décision. Même s'il justifie tardivement de sa perte d'emploi, de sa mutation, ou d'un nouvel emploi, la Cour de cassation considère qu'il ne perd pas le droit de donner un préavis d'un mois au lieu de trois. Les juges admettent que le locataire notifie au propriétaire un congé réduit sans s'expliquer aussitôt de manière précise. La loi de 1989 « tendant à améliorer les rapports locatifs », dont l'article 15 énumère les cas de préavis réduit liés à l'âge, à la santé, au travail ou aux revenus, « ne prévoit pas, disent-ils, que le locataire, lors de la délivrance du congé, doive indiquer le motif lui permettant de bénéficier du délai de préavis réduit ». La justification peut donc se faire plus tard. (Cass. Civ 3, 2.5.2012, N° 475).

Pour trouver
tous les marchés publics
de Loire Atlantique
vous pouvez croiser
les doigts ou aller sur
ouestmarchés.com

Avis administratifs

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Élaboration
du Plan local d'urbanisme

Par arrêté n° 13/749 du 2 décembre 2013, le maire de Quiberon a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur l'élaboration du Plan local d'urbanisme (PLU).
À cet effet il sera procédé à une enquête publique portant sur l'élaboration du Plan local d'urbanisme de la commune pour une durée de 32 jours consécutifs à partir du vendredi 27 décembre 2013 et jusqu'au lundi 27 janvier 2014. M. le Président du tribunal administratif de Rennes a désigné une commission d'enquête se composant comme suite : président : Mme Sylvie Chatelin, diplômée en droit public, membres titulaires : M. Jean Le Bouille, directeur de la SEM Lorient en retraite, M. Pierre Feval, agréé en architecture, géomètre expert en retraite. En cas d'empêchement de Mme Sylvie Chatelin, la présidence de la commission sera assurée par M. Jean Le Bouille, membre titulaire de la commission. Membre suppléant : M. Denis Ritchen, directeur financier France Telecom en retraite.
Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur seront déposés à la mairie pendant 32 jours consécutifs du vendredi 27 décembre 2013 et jusqu'au lundi 27 janvier 2014.
Pour le projet de PLU, le dossier présenté à l'enquête publique comprend les pièces du projet de PLU arrêté, les avis des personnes publiques associées, la délibération tirant le bilan de la concertation.
Le projet a fait l'objet d'une évaluation environnementale figurant dans le rapport de présentation du PLU. L'avis de l'autorité environnementale compétente prévu à l'article L.121-12 du Code de l'urbanisme est joint au dossier.
Les membres de la commission d'enquête recevront en mairie de Quiberon les jours suivants :
- vendredi 27 décembre de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30,
- samedi 28 décembre de 9 h à 12 h,
- lundi 30 décembre de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30,
- jeudi 2 janvier de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30,
- samedi 4 janvier de 9 h à 12 h,
- vendredi 10 janvier de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30,
- mercredi 15 janvier de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30,
- mardi 21 janvier de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30,
- vendredi 24 janvier de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30,
- samedi 25 janvier de 9 h à 12 h,
- lundi 27 janvier de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.
Chacun pourra également prendre connaissance du dossier aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 et le samedi matin de 9 h à 12 h, pendant toute la durée de l'enquête publique. Les intéressés pourront consigner leurs observations sur le registre d'enquête, ou les adresser par écrit en mairie au commissaire enquêteur, qui les annexera au registre. Les courriers sont à adresser à M. le Commissaire enquêteur, mairie de Quiberon, 7, rue de Verdun, CS 90801, 56178 Quiberon cedex.
Le dossier sera également consultable sur le site internet de la commune pendant toute la durée de l'enquête (http://www.ville-quiberon.fr).
Toute personne peut sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de M. le Maire de la commune de Quiberon, 7, rue de Verdun, CS 90801, 56178 Quiberon cedex.
Des informations concernant le futur PLU peuvent être obtenues auprès du service urbanisme de la mairie.
À l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête et les documents annexés seront transmis au président de la commission d'enquête et clos par lui. La commission d'enquête disposera d'un délai de 30 jours à compter de la fin de l'enquête pour remettre au maire son rapport relatant le déroulement de l'enquête et ses conclusions motivées précisant si elles sont favorables ou défavorables. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront ensuite tenus en mairie à la disposition du public ainsi que sur le site internet de la commune pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.
Après l'enquête publique, le projet de Plan local d'urbanisme, éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis, des observations, demandes ou propositions formulées lors de l'enquête et du rapport et de l'avis motivé de la commission d'enquête, sera approuvé par délibération du conseil municipal.

Le Maire
Jean Michel BELZ

Commune de PLUNERET

Projet de modification n° 2
du Plan local d'urbanisme

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté municipal n° 93/2013 en date du 31 octobre 2013, M. le Maire de Pluneret a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification n° 2 du Plan local d'urbanisme, à savoir :
- mise en compatibilité avec le SMVM (schéma de mise en valeur de la mer),
- modifications apportées au règlement,
- déplacement de haie bocagère à créer,
- autorisation de changement de destination d'un ancien bâtiment agricole,
- suppressions et ajouts d'emplacements réservés,
- modifications apportées aux orientations d'aménagement,
- modifications apportées au document graphique,
- modification de marge de recul à Meriadec.
À cet effet, M. Joël Le Roux, (ou M. Jean Daumas, commissaire enquêteur suppléant) a été désigné par M. le Président du tribunal administratif en tant que commissaire enquêteur titulaire.
L'enquête publique se déroulera à la mairie de Pluneret (56400), 7, place Vincent-Jollivet, du 9 décembre 2013 au 9 janvier 2014 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture : lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8 h 30 - 12 h/13 h 15 - 17 h 30, jeudi : 9h 30 - 12 h/13 h 15 - 17 h 30, samedi : 8 h 30 - 12 h.
Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de Pluneret (56400), 7, place Vincent-Jollivet.
Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie les :
- lundi 9 décembre 2013 de 14 h à 17 h,
- mercredi 18 décembre 2013 de 9 h à 12 h,
- samedi 28 décembre 2013 de 9 h à 12 h,
- jeudi 9 janvier 2014 de 14 h à 17 h.
Son rapport et ses conclusions seront transmis au maire dans le délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête et tenus à la disposition du public.

Commune de NAIZIN

Élaboration
du Plan local d'urbanisme

2e AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté municipal n° 2013-003, en date du 16 novembre 2013, M. le Maire de Naizin a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur les dispositions du Plan local d'urbanisme.
À cet effet Mme Josiane Guillaume (ou M. Jean-Yves Le Floch, commissaire enquêteur suppléant) a été désignée par M. le Président du tribunal administratif en tant que commissaire enquêteur.
L'enquête publique se déroulera à la mairie de Naizin du 5 décembre 2013 au 7 janvier 2014 aux jours et heures habituels d'ouverture :
- mardi au vendredi 8 h 30-12 h/ 13 h 30-17 h 30,
- samedi 8 h-12 h.
Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de Naizin, 1, rue de la Mairie (56500).
Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie les :
- le jeudi 5 décembre 2013 de 9 h à 12 h,
- le mercredi 11 décembre 2013 de 14 h à 17 h,
- le samedi 21 décembre 2013 de 9 h à 12 h,
- le mardi 7 janvier 2014 de 14 h 30 à 17 h 30.
Son rapport et ses conclusions seront transmis au maire dans le délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête tenus à la disposition du public.

Achetez les livres des
Éditions OUEST-FRANCE
B.P. 6339, 35063 RENNES Cedex
Téléphone : 02 99 32 58 23

Travail

Même désœuvré, un salarié a droit à son salaire